

**UNION DES JEUNES DOCTEURS VETERINAIRES SENEGALAIS
(UJDVS)**

Tel. (221) 77 371 34 74/77 445 56 8. Email: vetossistance@yahoo.fr.

Blog: ujdvs.canalblog.com



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 OUT 2010
UNION DES JEUNES DOCTEURS VETERINAIRES SENEGALAIS (UJDVS)**

Siège social: Touba Ouakam, villa azou, rue 83
Membres fondateurs de l' Association par ordre alphabétique.

Dr. Evariste Jean-Christophe Togut BASSENE
Dr Mamadou L. DIALLO
Dr. Ndeye M. NDIAYE
Dr. Ousmane NDIAYE
Dr. Mawdo NGOM
Dr. Abdou SANE
Dr. Fatou SARR
Dr. Abdoulaye SOUMBOUNDOU
Mr. Moctar SEYDI

L'an deux mille dix, le Mardi dix Août à 9 heures, les Jeunes docteurs vétérinaires sénégalais face au chômage, se sont réunis à l'Hôtel océan de Yoff sur convocation de l'UJDVS.

L'assemblée est présidée par Mr Evariste Jean-Christophe Togut BASSENE, Docteur vétérinaire en sa qualité de Président, le rapporteur est Mr Abdoulaye SOUMBOUNDOU Docteur vétérinaire;

Le président constate que tous les membres (3/3) sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de huit (11). Monsieur, le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- ✓ Information ;
- ✓ Validation des statuts de l'association ;
- ✓ Election du comité directeur, bureau et commissaires aux comptes;
- ✓ Validation du cahier de route annuel ;
- ✓ Questions diverses.

Il donne ensuite lecture du programme de la présidence et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport relatif aux statuts de l'association, l'assemblée générale adopte le dit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa publication est donné au Président pour l'exercice prochain.

Après présentation du budget de l'exercice prochain, l'assemblée générale approuve le dit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

DEUXIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale a procédé à l'élection des membres du comité directeur de l'UJDVS au titre de l'exercice 2010-2013 comme suit :

Dr. Evariste Jean-Christophe Togut BASSENE

Dr Mamadou L. DIALLO

Dr. Ndeye M. NDIAYE

Dr. Ousmane NDIAYE

Dr. Mawdo NGOM

Dr. Abdou SANE

Dr. Fatou SARR

Dr. Abdoulaye SOUMBOUNDOU

Dr. Rosalie Marine SECK







TROISIEME RESOLUTION

Après débat, le comité directeur a procédé à l'élection des membres du bureau exécutif de l'UJDVS au titre de l'exercice 2010-2013 comme suit :



Président: **Dr. Evariste J.C.T. BASSENE**

Vice Président : **Dr. Ousmane NDIAYE**

-  Secrétaire Général : **Dr. Abdoulaye SOUMBOUNDOU**
-  Trésorière Générale : **Dr. Ndeye M. NDIAYE**
-  Coordonnatrice des projets : **Dr. Fatou SARR**
-  Responsable des Relations Extérieures : **Dr. Abdou SANE**
-  Coordonateur de la communication : **Dr. Mawdo NGOM**
-  Coordonateur des GIE : **Dr Mamadou L. DIALLO**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité au quorum de 3/3.

QUATRIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale a procédé à l'élection des commissaires aux comptes de l'UJDVS au titre de l'exercice 2010-2013 comme suit :

Mr. Moctar SEYDI

Dr. Mamadou Sara dit NDAO

CINQUIEME RESOLUTION

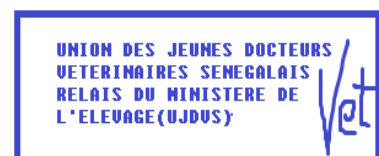
Après élaboration, étude des projets d'insertion professionnelle des jeunes Docteurs vétérinaires sénégalais et le schéma stratégique de réalisation du cahier de route pour l'exercice 2010-2011, l'assemblée a procédé à l'adoption du document final.

SIXIEME RESOLUTION

Un quitus administratif et financier est donné aux différents organes de l'association conformément aux statuts en vigueur. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président de l'UJDVS



Dr. Evariste J.C.T.BASSENE